

**Association ARC Grand Centre**  
**Loire 42, Auvergne 43-15-63, Centre 03-23-36-18-58**  
**-Collectif de copropriétaires-**

**Contrat d'adhésion passé entre l'ARC Grand Centre et le collectif de copropriétaires de la copropriété située :**

.....

Code Postal..... Commune.....

en la personne représentant le collectif :

- Nom et prénom .....
- Adresse ( si elle est différente de celle de la copropriété) :  
.....
- Tél : ..... Adresse mail :.....@.....
  
- **Afin de mieux assumer sa mission, le collectif de copropriétaires de la copropriété ci-dessus désignée a décidé d'adhérer à l'association ARC Grand Centre.**

**ARC Grand Centre**  
**(anciennement Arc Loire Haute Loire)**  
**4 rue André Malraux 42000 Saint Etienne**

**L'ARC LOIRE GRAND CENTRE S'ENGAGE PAR LE PRESENT  
CONTRAT D'ADHESION A ASSURER AU COLLECTIF DE  
COPROPRIETAIRES DE LA COPROPRIETE  
LES SERVICES SUIVANTS :**

- 1- Le collectif de copropriétaires **POURRA CONSULTER L'ARC Grand Centre** sur tous les sujets concernant la Copropriété (problèmes juridiques ; techniques ; de gardien et employés d'immeuble; d'assurance ; etc.)
  - Soit en écrivant à l'ARC Grand Centre (email, courrier) , en présentant le contexte général, et puis en formulant la ou les questions. Pour plus d'efficacité de traitement, merci de privilégier cette formule ;
  - Soit en téléphonant à l'ARC Grand Centre aux permanences téléphoniques.
- 2- Le collectif de copropriétaires **A ACCES AUX REUNION- FORMATION** organisées par l'ARC Grand Centre par **visio conférence** ou en présentiel à **Saint Etienne ou a Clermont Ferrand.**

- 3- Le collectif de copropriétaires **A ACCES** à certains services spécifiques disponibles sur le site Internet (Arc Paris-UNARC) et réservés aux seuls adhérents collectifs.
- 4- **L'ARC Grand Centre ORIENTERA** le collectif de copropriétaires vers les experts testés (thermiciens, Chauffagistes , Assureurs, Ascensoristes .... etc) .

### **COTISATION POUR UNE ANNEE (date à date)**

➤ La copropriété ci-dessus désignée est composée de : ..... **LOTS PRINCIPAUX**

La cotisation globale annuelle s'établit pour l'ensemble des services visés plus haut, à :

.....Euros (base)

+.....Euros X ..... ( nombres de lots )

**SOIT :** .....Euros ( pour 12 mois )

**NB : La cotisation maximal est de 830 Euros et minimal de 139 Euros**

L'adhésion démarrant dans le courant du mois de .....

- **Le présent contrat est valable jusqu'au .....**
- **Le présent contrat se renouvellera par tacite reconduction sauf** dénonciation préalable un mois au moins avant son échéance.
- Les frais d'adhésion à l'ARC Grand Centre seront répartis, suivant l'accord des membres du collectif de copropriétaires.
- **Le contrat et les services qui lui sont attachés partent de la date de signature. A défaut de règlement de la cotisation dans le mois suivant cette date, tous les services qui lui sont attachés ( y compris l'assurance) seront suspendus, ceci jusqu'au règlement.**

**Fait à** .....

**Le**.....

**Pour l'ARC Grand Centre**

**Pour le collectif  
de copropriétaires**



 <p><b>ARC</b> Grand Centre <small>Loire 42 Auvergne 43-15-63 Centre 03-23-36-18-58</small></p>	<p><b>Procédure d'adhésion Collectif de copropriétaires</b></p>	<p>Révision : 00 Date d'application 28/10/2020 Page : 1/1</p>
--	---	---

Pour obtenir plus de renseignements, nos permanences téléphoniques, sont tous les jours, de 20h à 21h au 0781227416.

Vous pouvez demander de recevoir notre brochure d'information papier. Pour cela, veuillez indiquer vos coordonnées postales (votre nom prénom, et adresse) au [arc4243@hotmail.fr](mailto:arc4243@hotmail.fr).

Veuillez trouver, en complément de cette procédure, une adhésion pour un collectif de copropriétaires, dont un exemplaire est à nous retourner complété et signé.

Pour indiquer le nombre de lots principaux de votre résidence, ne tenez pas compte des garages et caves.

Après réception de votre adhésion, nous vous ferons parvenir une facture à régler par retour.

Lorsque que vous aurez adhérer : ( rappel bulletin d'adhésion) pour plus d'efficacité de traitement de votre demande de conseils, merci de privilégier la formule de prise de contact, en écrivant à l'ARC Grand Centre par email ou courrier , en présentant le contexte général, et puis en formulant la ou les questions. Les permanences téléphoniques sont, bien sur là en soutien et en complément.